encouragement à une guerre éventuelle. On du problème qui ne peut jamais être séparé a toutes raisons de croire qu'il n'y aurait pas eu de guerre ni en 1914 ni en 1939 s'il avait alors existé un programme aussi ferme que celui qui lie actuellement les nations de la collectivité nord-atlantique et que les millions d'êtres humains massacrés au cours de ces conflits auraient pu être épargnés et continuer paisiblement de dérouler le fil de leurs jours. Si de ces deux guerres se dégage avant tout une claire et lumineuse leçon, c'est celle qui montre nettement que la détermination des nations libres de s'associer pour défendre la liberté constitue en soi le meilleur moyen d'empêcher toute guerre éventuelle.

J'espère que la mesure ne constituera qu'un pas dans la voie menant à l'intégration progressive dans l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord de toutes les nations qui ont un commun idéal de liberté.

Il peut bien arriver que l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord devienne le seul organisme effectif, à moins que l'ONU cesse de tenir des réunions qui ne se fondent nullement sur la réalité. J'espère toujours que les Nations Unies pourront réaliser le rêve de ceux qui ont signé la charte, à San-Francisco, en 1945. Je ne crois pas, cependant, que l'on envisage franchement la situation en prétendant que des réunions qui servent dans une si grande mesure à la propagande communiste, où on lance au monde occidental des défis comme ceux de Vishinsky et ses associés, peuvent atteindre le but élevé que s'est donné l'Organisation.

Je ne veux nullement donner à entendre qu'il faille abandonner tout espoir. Mais il faut que tous les signataires de la charte se rappellent cet article prévoyant l'exclusion de tout pays qui ne fait pas honneur aux engagements établis. Si le moment d'agir n'est peut-être pas encore venu, les membres des Nations Unies ne doivent certes pas laisser les choses en arriver au point où, parce qu'elles refusent de faire face aux exigences de la situation déterminée par la ligne de conduite russe, on ne leur prêtera plus un caractère d'intégrité, un objectif désintéressé.

J'aimerais bien maintenant que le ministre des Finances (M. Abbott) nous dise quelques mots, si brefs soient-ils. Il a pris part également aux pourparlers relatifs à cette question. Comme on l'a signalé, les dispositions financières prises constituent une partie de l'appui que nous apportons à nos alliés dans l'égard des armes portatives, fusils, et mitrailcette grande entreprise. Il va sans dire que leuses de diverses catégories, s'élèvent à le ministre de la Défense nationale (M. Clax- \$25,200,000, mais les sommes effectivement déton) est incapable de nous donner son propre pensées ne sont que de \$1,200,000. Cela révèle point de vue, étant donné qu'il est à l'étran- un retard dangereux à l'égard de ces armes. ger. Mais avant de reprendre mon siège, qui sont les principaux moyens de défense

tre que l'incertitude constitue le plus grand je tiens à m'arrêter brièvement à un aspect de l'examen de la question à l'étude. Les efforts de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord en vue de sauvegarder la paix seront fructueux s'ils s'appuient sur la puissance militaire réunie des nations qui en sont membres. Je ne crois pas que nous serions à la hauteur de notre responsabilité si nous terminions la présente session sans mentionner la situation inquiétante qui nous a été révélée au cours des quelques séances qu'a tenues le comité chargé d'étudier les dépenses relatives à la défense. Le Financial Post du 22 décembre a publié un tableau qui indique d'une façon précise l'écart entre nos engagements à l'égard des besoins de la défense et ce qui a vraiment été dépensé depuis avril 1950 jusqu'à la fin de novembre 1951.

> Je recommande aux députés de prendre connaissance de ces chiffres, donnés sous forme de graphique, qui paraissent en première page de la seconde partie du Financial Post du 22 décembre. On y voit que les montants dépensés, au cours de cette période, sont relativement peu élevés par rapport aux engagements. Ceci étant dit, je tiens à bien préciser que je me rends compte qu'il faudra un certain temps avant de terminer la dépense d'une partie importante du montant que représentent nos engagements. Néanmoins, comme le tableau vise une période qui s'étend d'avril 1950 à novembre 1951, et comme les dépenses représentent, à toutes fins pratiques, les sommes effectivement dépensées, car les paiements sont effectués sur livraison des appareils ou peu après, il serait sage, je pense, de savoir exactement où en sont les choses à l'égard du matériel qui revêt une si grande importance pour la défense du Canada. Pour ce qui est des avions, la valeur prévue des engagements au cours de cette période prolongée est de \$788,600,000, tandis que la somme effectivement dépensée est de 157 millions. Il faut reconnaître que, dans bien des cas, la somme dépensée ne représente pas réellement le nombre d'avions qui servent, car une forte partie des fonds est affectée à des avions qui ne sont pas encore en état de servir activement.

> Je ne citerai pas tous les chiffres qui figurent au tableau, car on peut facilement les comprendre en consultant le tableau, mais je me permets de signaler les chiffres relatifs aux armes portatives. Les engagements à